



## Juge pour enfant pour separation et pension alimentaire

Par **guillemaux**, le **11/05/2009** à **10:18**

Bonjour,

je passe au tribunal pour une separation devant le juge pour enfant le 04 juin 2009 je n ais pas prit d avocat car nous nous etions mis d accord avec mon ex de s arranger a l amiable depuis les problemes et differences s accumulent de sont cote elle a prit un avocat que puis je faire le jour du jugement puis je faire appel le temps de me defendre ou comment me defendre seul merci pour votre reponse

Par **cath2681**, le **19/05/2009** à **22:36**

Pourquoi le Juge pour Enfants et pas le Juge aux Affaires Familiales?

Primo, il faut que tu ailles consulter le dossier au greffe du juge avant l'audience pour savoir ce qu'il y a dedans. Il doit y avoir d'indiquer les coordonnées. Téléphone pour te renseigner de la demarche, tu peux p'être avoir un rdv par téléphone, sinon tu devras faire une demande écrite.